## Appel à projets. Émergence et diffusion d'une culture du refus de la misère

Du 17 octobre 2023 au 15 janvier 2024 à minuit.

Fondation Joseph Wresinski

La Fondation Joseph Wresinski-Institut de France apporte, sous forme de bourse ou de subvention et dans la limite des ressources disponibles, un soutien à des projets contribuant à l'émergence et à la diffusion d'une culture du refus de la misère. Elle soutient donc des travaux intellectuels (recherche, publications, colloques, formations, etc.) :

- permettant de saisir la vie, la pensée, l'action et la spiritualité du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement International ATD Quart Monde, ainsi que l'influence qu'il a exercée de son vivant et son impact, et d'en assurer la diffusion;
- témoignant de la vie et des luttes des populations en grande pauvreté ;
- associant, de la conception à l'évaluation, les populations concernées, dans un esprit de partenariat, et avec la volonté de ne laisser personne de côté ;
- témoignant de la vie et de l'action du Mouvement International ATD Quart Monde, de son histoire, de son actualité, de sa pensée et de l'influence qu'il a dans les sociétés dans lesquelles il évolue.

La Fondation ne soutient pas les projets d'action et ne prend pas en considération les frais de fonctionnement ordinaire des demandeurs.

Un comité de sélection examine tous les dossiers complets de candidature, puis transmet un avis sur chaque dosssier au conseil d'administration de la Fondation qui décide de l'octroi et du montant de la bourse ou de la subvention.

L'appel à projets 2023 est ouvert le 17 octobre 2023 et les projets doivent être envoyés <u>au plus tard le 15 janvier 2024 à minuit</u>. La décision du conseil d'administration sera communiquée aux candidats avant la fin du mois de mars 2024.

Consultez <u>la page de la Fondation Joseph Wresinski</u>.

## Constitution du dossier de candidature pour une demande de bourse

Les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus.

Le dossier, rédigé en langue française, anglaise ou espagnole, comportera les pièces suivantes :

- 1. Le curriculum vitae (CV) du demandeur (2 pages maximum ou 4500 signes).
- 2. La photocopie de la pièce d'identité (recto verso).
- 3. Une présentation du travail envisagé, ayant pour thème la lutte contre la misère et la recherche de la paix (trois pages maximum ou 7000 signes maximum) : travail de recherche, réalisation d'une œuvre artistique, travail de traduction, travail d'écriture,

- etc..., avec la durée estimée pour ce travail (un mois au minimum et deux années au maximum), les besoins matériels et financiers.
- 4. Un courrier expliquant les motivations du demandeur pour réaliser ce travail et mentionnant si d'autres bourses ont été sollicitées (acceptées, refusées, en cours).
- Il est possible (non obligatoire) de joindre à ce dossier des lettres de recommandation (deux au maximum), émanant par exemple, du directeur de thèse si ce travail de recherche est fait dans le cadre d'études universitaires.
- Il n'est pas possible d'être candidat à une bourse de la Fondation Joseph Wresinski-Institut de France plus de deux fois.
- Le dossier doit être envoyé uniquement par courriel, sous format électronique (<u>en un seul fichier .pdf)</u> en pièce jointe à : fondation.wresinski@institutdefrance.fr. Un accusé de réception du dossier sera envoyé au candidat par voie électronique.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Fondation Joseph Wresinski-Institut de France par le même courriel ou à défaut en écrivant à Fondation Joseph Wresinski-Institut de France, c/o Centre international Joseph Wresinski, 2 rue de la Gare, 95560 Baillet-en-France.

Si une bourse est accordée, le soutien de la Fondation Joseph Wresinski-Institut de France sera mentionné dans la forme finale du travail, dont un exemplaire achevé devra être adressé à la Fondation.

1 à 3 bourses d'un montant de 1000 € minimum à 5000 € maximum seront octroyées.

## Constitution du dossier de candidature pour une demande de subvention

Le dossier, rédigé en langue française, anglaise ou espagnole, comportera les pièces suivantes :

- 1. Une page (maximum) avec le nom de l'association ou de l'organisme, statut juridique, date de création, adresse postale, adresse du site internet (s'il existe), nom et fonction de la personne qui présente le projet ainsi que son adresse électronique et son numéro de téléphone.
- 2. Une copie des statuts et la composition du conseil d'administration.
- 3. Une présentation du projet (cinq pages maximum ou 10 000 signes) : lieu ; description succincte ; quels sont les bénéficiaires ; qui sont les acteurs ; comment ce projet est basé sur le « faire ensemble » et non sur le « faire pour » ; quels sont les moyens de communication mis en œuvre pour faire connaître ce projet ; budget en indiquant les recherches entreprises pour le financement du projet ; le nombre de personnes mobilisées pour ce projet ; quels indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer son impact ; de quels soutiens il bénéficie: personnalités locales ou régionales, soutiens institutionnels.
- Il est possible (non obligatoire) de joindre à ce dossier des lettres de recommandation (deux au maximum).
- Le dossier doit être envoyé uniquement par courriel, sous format électronique (sous <u>un</u> <u>seul fichier.pdf</u>) en pièce jointe à : fondation.wresinski@institutdefrance.fr . Un accusé de réception du dossier sera envoyé au candidat par voie électronique.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Fondation Joseph Wresinski-Institut de France par le même courriel ou à défaut en écrivant à Fondation Joseph Wresinski-Institut de France, c/o Centre international Joseph Wresinski, 2 rue de la Gare, 95560 Baillet-en-France.

Si une subvention est accordée, le soutien de la Fondation Joseph Wresinski-Institut de France sera mentionné dans tous les documents relatifs à ce projet, pour lequel un rapport devra être adressé à la Fondation sur l'utilisation de la subvention.

1 à 3 subventions de 15 000 € maximum seront attribuées.

Télécharger l'appel à projets en format pdf